



Territoire de projets d'envergure nationale et métropolitaine, la ville de Floirac, 17 147 habitants,
- Commune membre de Bordeaux Métropole, **recherche** :

Deux Agents-es de Police Municipale (h/f)

Cadre d'emplois des Agent-es de police municipale (policier-e municipal-e)
Grade attendu : Gardien-ne ou brigadier-e de police municipale

Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité hiérarchique du Chef de service de la brigade de police municipale, vous aurez en charge les missions de police administrative et judiciaire habituellement confiées aux agents de police municipale.

Prenant poste au moment de la mise en exploitation d'un équipement métropolitain majeur, vous contribuerez au développement des interventions du service.

Missions principales

- Surveillance générale du territoire communal ainsi que des bâtiments publics en développant contact par la proximité avec les habitants.
- application de la politique de tranquillité publique de la municipalité et des arrêtés de Police.
- police du stationnement et plus généralement, les missions de police de la route.
- participation aux missions de mise en sécurité des manifestations et cérémonies officielles.
- sécurité et la tranquillité en effectuant des patrouilles.
- rédaction de mains courantes, de rapports et procès-verbaux.
- intervention en milieu scolaire.
- contact avec les différents partenaires extérieurs et notamment la Police Nationale

Profil demandé

Gardien-ne Brigadier-ère de Police municipale,

vous disposez d'un sens aigu du service public. Aimant avant tout travailler en équipe, vous privilégiez l'écoute et la relation humaine comme source d'épanouissement professionnel. Rigoureux-se, discret-e, vous vous rendez disponible et accomplirez vos missions avec loyauté et sens du devoir.

Doté d'une forte capacité à la maîtrise de soi, vous savez gérer les situations conflictuelles avec tact et efficacité.

Sachant respecter les ordres et consignes de votre supérieur, vous êtes un atout fort, dans l'équipe, au regard de votre bonne connaissance de la législation et la réglementation en vigueur ainsi que de vos capacités rédactionnelles et d'expression orale.

Temps et conditions de travail : Condition préalable : formation initiale d'application accomplie
- Temps complet/Annualisation du temps de travail - Horaires irréguliers avec amplitude variable, notamment selon les événements et manifestations/Très bonne condition physique exigée

Poste à pourvoir le : 01/11/2019

Date limite de candidature : le 11/09/2019

Rémunération : Traitement indiciaire, prime annuelle et régime indemnitaire mensuel

Divers : CNAS

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Floirac, Hôtel de Ville 6, avenue Pasteur BP110 – 33271 FLOIRAC Cedex.

Joindre le dernier arrêté de situation administrative et votre dernier bulletin de paie.

Renseignements : Jérôme RIVES, Chef de service de la police municipale – tel 05 57 80 97 75 – 06 85 03 39 30 - jerome.rives@ville-floirac33.fr ou Isabel BALAN Responsable Adjointe – tél 05 57 80 97 75 - 06 85 03 39 17 - isabel.balan@ville-floirac33.fr